



Percevez-vous le régime de base à taux plein ?

Oui

Non

Avez-vous liquidé l'ensemble de vos retraites obligatoires ?

Oui

Non

Cumul Intégral

**Cumul plafonné**

BNC\* limité à  
1 PASS\*\* 47 100 € nets/ an

**Cumul plafonné**

BNC\* limité à  
1 PASS\*\* 47 100 € nets/ an  
Sauf exception (1)

(1) **Exception** : cette dernière condition de BNC limité n'est cependant pas exigée ( loi du 20 janvier 2014) si l'âge d'ouverture des droits sans minoration dans un régime de retraite obligatoire, notamment à l'étranger, et **supérieur à l'âge légal de la retraite**. Bien entendu, dès cet âge atteint, tous les régimes devront être liquidés pour permettre le maintien d'une activité sans limite de revenus.

\* Bénéfice Non-commerciaux

\*\* PASS : Plafond Annuel de la Sécurité Sociale